



PERMANENCES MUTATIONS INTER 2017



Texte officiel

**Bulletin officiel spécial
n°6 du 10 novembre 2016**



**Publication SNES
N° 765 15 octobre 2016
Mouvement Inter
2017
Téléchargeable sur
www.snes.edu**

**Section départementale
des Yvelines**

24 rue Jean Jaurès
TRAPPES 78190

Tel : 01.30.51.79.57
Fax : 01.30.51.28.66

E-mail :
snes78@versailles.snes.edu

Pendant la période de saisie des vœux, jusqu'au 6 décembre 2016 à 12 heures, des permanences sont assurées :

A la Section départementale, à Trappes.

Tel : 01.30.51.79.57

- jeudi 24 novembre de 9h30 à 17h
- jeudi 1er décembre de 9h30 à 17h

Au local FSU, 9 rue Debeaumarché, à Mantes la Ville

Tel : 01.34.78.73.95

- mercredi 30 novembre de 14 h à 17h

Au lycée Saint-Exupéry, 8 rue Marcel Fouque à Mantes la Jolie

- jeudi 1er décembre de 16h45 à 18h

Permanences téléphoniques à la Section académique (S3)

Voir sur le site : www.versailles.snes.edu

Réunions à la section académique du SNES

3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil

- **Mercredi 23 novembre à 14h30** (réunion à destination des stagiaires et des titulaires)
- **Jeudi 24 novembre à 14h** (à destination des stagiaires, dans le cadre du stage « entrée dans le métier »)
- **Vendredi 25 novembre à 14h30** (à destination des stagiaires et des titulaires)
- **Jeudi 1er décembre à 14h** (à destination des titulaires, dans le cadre du stage « TZR »).